

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 13 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 du mois de juin à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal le 03 juin 2025.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Anne DUNAN, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints,
Jean-Laurent PEREZ, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Anne-Laure JEAN BAPTISTE, Jean-Pierre BUERBA, Jean-Baptiste GRANGE.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Philippe DELARUE
Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 12 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean-Laurent PEREZ est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **15 mai 2025** est approuvé à l'unanimité.

FRESQUE ARTISTIQUE SUR FACADE DU BÂTIMENT DE L'ANCIEN CENTRE DE SECOURS (71-2025)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire réaliser une fresque artistique sur la façade du bâtiment de l'ancien centre de secours. Ce projet vise à embellir l'entrée du village tout en lui donnant une identité.

Mr Rémi TOURNIER est un artiste peintre muraliste qui réalise de nombreux projets. Le montant de sa prestation s'élève à 9 300€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des membres présents et représentés décide :

- De valider le projet de réalisation d'une fresque murale sur la façade du bâtiment de l'ancien centre de secours,
- De valider la proposition de Mr Rémi TOURNIER pour le montant de 9 300€.
- D'autoriser Mr le Maire à signer tous documents afférents au dossier.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE
Maire d'Arreau